



# Compte sequestre et remboursement de frais d'agence

Par **Kaze**, le **26/04/2012** à **15:40**

Bonjour,

Je loue un appartement depuis près d'un mois maintenant. Je suis passée par une agence. Depuis les premiers jours ça a coïncé : Au premier contact, on m'a dit que le loyer était de 450euros. Ensuite, le gestionnaire de l'appartement m'a rappelé pour me dire que puisque des travaux avait été fait, le loyer augmentait de 50€. La première visite a été faites par une jeune fille qui n'avait aucune informations sur le logement, elle était aussi surprise que moi de constater que les travaux étaient loin d'être fini ! (J'étais sensée rentrer dans le logement sous 2 semaines environ)

Une semaine avant d'emménager, l'agence m'a invité à venir régler tous les frais, j'ai demandé à revoir l'appartement avant puisqu'entre temps mes nombreuses questions étaient restées sans réponse. Rebelote : lorsque je suis arrivée l'agent immobilier était en panique au téléphone car les travaux n'étaient toujours pas finis et encore une fois "il était persuadé que c'était fait !"

Cerise sur le gâteau : Le jour d'entrer dans les lieux et de rentrer dans l'appart, le gestionnaire n'est pas venu, j'ai tenté de le joindre sans succès et j'ai attendu 2H30 que l'agence m'envoie quelqu'un d'autres, celui ci n'avait même pas les papiers du bail ! Bref les services de cette agence ont été déplorables !

Ca ne s'arrête pas là, puisque j'occupe cet appartement depuis près d'un mois et je découvre plein de vis cachés !

- Je n'ai pas de sanitaires (la chasse d'eau ne fonctionne pas !)
- Les prises du salon ne fonctionnent pas
- Les bondes de la salle de bain n'ont aucunes utilités (c'est bien la peine d'avoir une baignoire !)
- Je n'ai pas les clés de la boite aux lettres rouillée et taguée par l'ancienne locataire
- Ma sonnette ne fonctionne pas

Le plus dérangeant c'est vraiment les W-C et les prises de courant.

J'ai contacté l'agence à maintes reprises, ils me disent qu'ils contacteront mon propriétaire et je n'ai aucun retour !

J'en ai assez ! J'ai pensé à leur faire partager mon calvaire en leur emmenant chaque semaine un sac de matière fécale tant que je ne pourrais pas utiliser mes sanitaires

normalement mais je préfère passer par la voie légale !

Comment faire les démarches pour un compte sequestre, dois-je avoir un avocat ?  
Puis-je demander les remboursements des frais d'agences dans la mesure où ces personnes n'ont jamais pourvu le service pour lequel j'ai payé ? Annulé l'augmentation du loyer ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Cordialement

Kaze